



- Réseau Alliances

Nos axes d'expertise et actions 2023



Stratégie
& Organisation



Environnement



Diversité
et Inclusion



Mobilisation
des Parties Prenantes



Mobilité
Durable



Modèles économiques
innovants



Innovation
sociale

Actions de
sensibilisation

Accompagnements

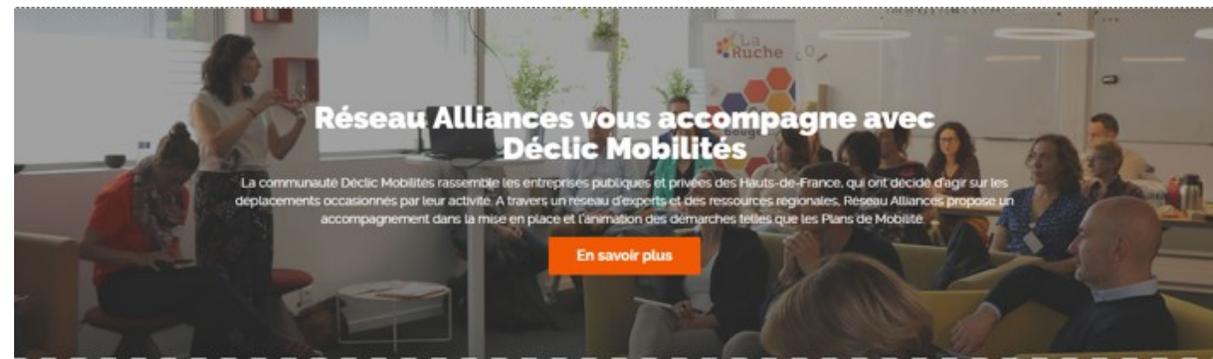
Capitalisation &
valorisation

- **Série de webinaires thématiques**
- **Temps forts :**
 - World Forum for a Responsible Economy
 - Trophées de l'économie responsable

- **Temps d'échange en collectif** (groupe de travail thématique, club, modules apprenants, formations...)
- **Accompagnement individuel**
- **Accompagnement vers l'emploi** (diplômés -30 ans)

- **Bipiz** (Bonnes Pratiques)
- **Challenge** (lauréats de la diversité, trophées de l'€ responsable, challenge mobilité)

Déclic Mobilités



SENSIBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



ESSAIMAGE

GRANDS PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS



GRANDS PARTENAIRES

PARTENAIRES



SPONSORS DÉCLIC MOBILITÉS



SEPTEMBRE 2022



SENSIBILISATION



L'action Décllic Mobilités en 2023

- Animation de conférences thématiques, matinales, webinaires
- Co-organisation du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France
- Parcours mobilité durable au World Forum for a Responsible Economy
- Interventions de sensibilisation (réseaux, associations, territoires)
- Contenus utiles - web



ACCOMPAGNEMENT



20 minutes de vélo =
20 minutes de salle de gym en moins.

L'action Décllic Mobilités en 2023

- Groupes de travail thématiques
- Formalisation d'une offre à destination des collectivités
- Etude de cas hors région (disponible fin 2023)
- Formation inter-entreprises
- Accompagnement individuel à la carte



ESSAIMAGE



ECOSYSTEME

L'action Déclat Mobilités en 2023

- + de 60 Bonnes Pratiques
- Effet d'inspiration, effet miroir
- Réalisation et valorisation d'outils co-produits
- La force du réseau
- Une communauté multi-acteurs
- Des espaces de rencontre
- Un annuaire qualifié de + de 150 acteurs
- Une approche territoriale

Animer une politique de mobilité



Les différents enjeux



Le management de la mobilité

Mettre en œuvre des politiques permettant de favoriser l'usage des modes de transport plus durables au quotidien : transports en commun, voiture partagée, modes actifs comme la marche, le vélo ou la trottinette... mais également l'accès aux services à distance avec les outils numériques

Pour y parvenir : une articulation entre "hard" et "soft", entre aménagement des infrastructures et mesures incitatives et de communication.

Méthodes « dures » : agir sur l'offre

- Transports en commun
- V'Lille
- Autopartage
- Aire de covoiturage

Méthodes « douces » : agir sur le comportement

- Communication
- Sensibilisation
- Challenges
- Accompagnement individuel



Pistes pour animer votre politique mobilité

- Être au fait de la réglementation et des incitatifs à destination des employeurs (via Déclic Mobilités par exemple)
 - Communiquer sur les dispositifs à destination des employeurs (CEE...)
 - S'entourer des acteurs déjà engagés sur le sujet (associations de promotion des mobilités douces, employeurs déjà avancées sur le sujet)
 - S'appuyer sur les Challenge locaux pour lancer une dynamique au niveau local (Challenge de la Mobilité, Défi covoiturage, Mai à Vélo, Challenge écomobilité des collègues...)
 - N'oubliez pas, ce qui concerne les employeurs vous concerne également !
-



Programmes CEE



Programmes	Actions financées	Public(s) visé(s)	Financement
	<ul style="list-style-type: none"> - Formations des acteurs à la mobilité électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Professionnels de l'immobilier - Grand public 	<p style="text-align: center;">100%</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de points de recharge pour véhicules électriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Particuliers - Professionnels - Collectivités 	<p style="text-align: center;">De 20 à 50%</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Test et prêt de vélos à assistance électrique - Accompagnement tout au long du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Employeurs 	<p style="text-align: center;">85%</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de stationnement vélo - Formation à l'usage du vélo - Prestations, maintenance, réparations - Conseil et accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Employeurs 	<p style="text-align: center;">40% à 60% avec plafonnements</p>

« GoodWatt a été le déclencheur dont nous avons besoin »

Chez [Adeo](#), nous avons un engagement international de développement durable et la mobilité durable en fait partie. En tant que Responsable de la Mobilité Durable sur les sites d'[Adeo Services](#), j'avais déjà mis en place un parking deux roues de 300 places qui répondait aux besoins matériels, mais j'avais besoin d'un accompagnement fort auprès des collaborateurs pour transformer leur mode de transport. En effet, un grand nombre de nos collaborateurs habitent à moins de 10 km du site, nous avons besoin d'un déclencheur et [GoodWatt](#) m'a semblé être un mode d'accompagnement fort et adapté.

On vous donne **la possibilité de tester durant un mois votre trajet**, cela change tout. Nous avons questionné nos testeurs avant et après l'expérience, et c'est évident que cela a balayé de nombreux freins chez eux. La qualité du service, avant, pendant et après, le matériel, la bienveillance et la patience avec les testeurs, ils ont été accompagnés individuellement et rassurés sur l'expérience.

Nous sommes très satisfait et même surpris car l'effet télétravail (qui est possible chez nous jusqu'à 3 jours / semaine) n'a pas ralenti la transformation vers le vélo ! [Goodwatt](#) a rempli son contrat et respecté ses promesses.

Nous avons remis en avant les aides à l'achat d'un vélo via le contrat mobilité durable, auprès des testeurs mais également de tous les collaborateurs, nous allons construire un second parking vélo et nous avons offert 35 marquages vélo.

Je présente bientôt le plan de mobilité 2023 et le projet [GoodWatt](#) en fait partie, je n'ai aucun doute sur sa validation et sur son succès pour une nouvelle saison. Actuellement, après seulement quelques mois, déjà 11 testeurs [GoodWatt](#) viennent maintenant en vélo et d'autres s'y préparent.



Témoignage d'ADEO



Zoom





Objectif Employeur Pro-Vélo : la solution vélo des employeurs !

Pour encourager cette pratique, les solutions sont variées :

- Installer du stationnement vélo car un espace sécurisé incite les collaborateurs à utiliser leur vélo.
- Proposer des cours d'auto-réparation parce qu'un vélo entretenu est un mode de transport sécurisé !
- Programmer des cours de remise en selle pour apprendre à circuler à vélo et assurer le déplacement sécurisé de ses salariés tout en faisant tomber les appréhensions à se mettre au vélo.
- Organiser un challenge mobilité car les salariés oseront plus facilement se lancer dans un élan collectif !

Pour mettre en place des services, les employeurs ont besoin d'être accompagnés. C'est là qu'entre en jeu Objectif Employeur Pro-Vélo, un programme porté par la FUB depuis septembre 2021 et qui permet d'obtenir le label Employeur Pro-Vélo !

Etape par étape !

Les fonctionnalités se débloquent dès que la précédente est validée



www.employeurprovelo.fr   

Le parcours OEPV

T-0	Inscription au programme <i>Votre profil doit être validé, l'action peut prendre quelques jours.</i>
T + 1 semaine	Autodiagnostic (30 min) <i>Attention, vous devrez peut-être consulter des collègues compétents pour recueillir certaines informations.</i>
T + 3 semaines	Réunion de cadrage (1 h 30 min) <i>L'expert vélo doit télécharger le CR de réunion dans les 24 h après la réunion.</i>
T + 1 mois	Signature de la charte d'engagement
T + 3 à 9 mois	Sélection des services et équipements dans le catalogue <i>Les délais varient en fonction du type et de l'exhaustivité des services commandés</i>
T + 6 à 12 mois	Audits de labellisation (1 journée sur site) <i>L' l'Organisme de contrôle dispose de 3 mois pour rendre sa décision à compter de la demande d'audit</i>
T + 6 à 12 mois	Labellisation <i>Suite à l'audit de labellisation, l'Organisme de contrôle rend sa décision dans les 10 jours ouvrés</i>

Prestations du programme

Stationnement vélo (Pris en charge à 40%)	Supports d'attache 	Abris 	Consignes sécurisées 	Services complémentaire 
Formations à l'usage du vélo au quotidien (Pris en charge à 60%)	Remise en selle 	Conduite aux abords du lieu de travail 	Prise en main vélo à assistance électrique 	Route vue du guidon 
Prestations de maintenance et réparations (Pris en charge à 40%)	Contrôle technique des vélos personnels 	Entretien et réparation des vélos personnels 	Atelier mécanique participatif 	
Conseil et Accompagnement (Pris en charge à 60%)	Diagnostic axé sur le vélo 	Plan d'action pro-vélo 	Outillage, formation référent vélo 	Préparation à l'audit, audit bl: 

Qu'est-ce que le label apporte à mon site employeur ?

La labellisation Employeur Pro-Vélo est un véritable atout pour votre organisation.

1. Il s'inscrit dans la réalisation de votre **Plan de Mobilité Employeur**..
2. Il **récompense le travail des équipes** engagées dans la démarche de Plan de Mobilité Employeur
3. Il renforce votre **marque employeur** aux yeux de vos futures recrues.
4. Il permet de **développer la pratique vélo** de vos salariés.
5. Il renforce, via la pratique quotidienne du vélo, le **bien-être physique, mental** et **psychique** de votre personnel.
6. Il vous permet de vous distinguer notamment dans vos réponses aux **appels d'offres**.
7. Il vous permet d'accéder à une **communauté d'employeurs** déjà engagés dans une démarche de promotion de l'usage



Le **GAPAS** a inscrit 1 site de 30 salariés au programme Objectif Employeur Pro-Vélo, et 3 autres vont suivre. **Grâce à OEPV, nous avons pu installer au mois de mai un local vélo sécurisé de 8 places.** Cet espace a tout de suite suscité l'intérêt des collaborateurs, qui se sont emparés de ces stationnements pour garer leurs vélos de ville et VAE (vélo à assistance électrique). Ils n'hésitent plus à venir au boulot à vélo : **nous avons constaté une hausse de la pratique du vélo au sein de notre effectif en quelques semaines !** Nous sommes très satisfaits de ce résultat, qui nous rapproche de notre objectif : avoir 12 % de cyclistes réguliers au sein de notre structure d'ici 2030.

Participer à Objectif Employeur Pro-Vélo est pour nous une belle opportunité : en plus de développer la pratique du vélo auprès de nos salariés, nous mettons en avant nos valeurs et notre engagement de participer à la préservation de l'environnement. D'ici quelques semaines, nous serons prêts à demander un audit de ce premier site afin d'être labellisé Employeur Pro-Vélo !

Richard HUET, chargé de mission Développement Durable au GAPAS



Témoignage du GAPAS

• Prochains rendez-vous



- [4 avril](#) : Le challenge Mai à Vélo en Hauts-de-France, comment s'engager dans la démarche ?



- [6 avril](#) : Présentation OEPV- Employeurs
- [11 avril](#) : Présentation Alvéole Plus
- [12 avril](#) : Présentation Advenir Formation - Collectivités
- [25 avril](#) : Présentation OEPV – Collectivités



- [13 avril](#) : Webinaire à destination des ambassadeurs territoriaux

Merci pour votre attention

 NEWSLETTER

Déclic **Mobilités**


Challenge de la
Mobilité
Hauts-de-France

Zoé BLOMME

Cheffe de projet Mobilités Durables
Réseau Alliances

zblomme@reseau-alliances.org

03 20 99 23 57